

Code d'article	213.82
Description	SERVIETTES "CANGURITO"
Catalogue	COT 8, HOS 80
Mise à jour	02/07/2025 05:30:42



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	33x40 CM
Taille pliée	8,3x20 CM
Matériel	AIRLAID
Couleur	ROUGE
Grammage	55 G/M2
Poids net d'une unité (g)	7,26

Codes

Intrastat	48183000
ITF14	18420499213825
EAN13	8420499213828

Code Décision 97/129/CE

Colisage

Paquet	Unités / paquet 50
	Dimensions paquet (cm) 16,00 x 8,00 x 19,00
	Poids brut colis (kg) 0,38
	Volume paquet (m ³) 0,0024320
	Code Décision 97/129/CE OPP 5

Signage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton 700
	Paquets /carton 14
	Dimensions carton (cm) 33,50 x 59,00 x 21,00
	Poids brut carton (kg) 5,36
	Volume carton (m ³) 0,0415065
	Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche 4
	Cartons / palette 24
	Conditionnement (U base x couches) 4 x 6
	Poids (kg) 152,64
	Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Biodégradable Compostable EN 13432 Cash & Carry



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Image du paquet

